



Procédure d'enregistrement AMICUS pour détenteurs de chiens

Ce formulaire est à retourner à :

Ville de Fribourg, Réception – annonce AMICUS, Place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg

Vos informations seront traitées de manières confidentielles. Elles permettront de vous informer rapidement de toutes situations concernant votre chien (chien retrouvé, épizooties, etc.)

Base légale

Loi du 2 novembre 2006 sur la détention des chiens LDCh et Règlement du 11 mars 2008 sur la détention des chiens RDCh

Propriétaire du chien (la personne qui fait les cours d'éducation du chien)

Avez-vous déjà eu un chien avant 2016 ? oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° ID AMICUS (si connu)

Rue : N °

Depuis le :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse courriel :

Langue : Français Allemand Italien

Coordonnées du chien

Nom du chien : Mâle Femelle

Race : Couleur

Date de naissance :

Puce N° :

Vétérinaire :

Annonce pour : Nouvelle arrivée

Changement détenteur/ Départ de la commune :

Nom :

Prénom :

Rue :

Commune politique :

Décès du chien

Fribourg, le

Signature :